

## Recherches sociographiques

### Fernand HARVEY, *Révolution industrielle et travailleurs*

Charles Halary

---

Les politiques et l'état  
Volume 20, Number 2, 1979

URI: [id.erudit.org/iderudit/055845ar](https://id.erudit.org/iderudit/055845ar)  
<https://doi.org/10.7202/055845ar>

[See table of contents](#)

---

#### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales,  
Université Laval

ISSN 0034-1282 (print)  
1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

---

#### Cite this article

Halary, C. (1979). Fernand HARVEY, *Révolution industrielle et travailleurs*. *Recherches sociographiques*, 20(2), 282–284.  
<https://doi.org/10.7202/055845ar>

---

Tous droits réservés © Recherches sociographiques,  
Université Laval, 1979

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online. [<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>]

---



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

idéologique de l'ascension des clercs » (p. 324); « Benjamin Sulte ou la défaite des historiens anticléricaux » (p. 348); « Lionel Groulx : *la Naissance d'une race* ou l'utopie de l'unanimité » (p. 392), marque les étapes de l'évolution de la conscience historique, dans ses relations avec sa propre historicité. Mais comment se situe cette historiographie par rapport à nous ? Ces œuvres, analysées par Gagnon avec beaucoup d'érudition, de finesse, de sagacité, qui s'articulent si bien à la société, comment interfèrent-elles avec notre histoire à nous ? Une historiographie produite nous permet d'échapper à cette question. Mais une historiographie qui se réécrit sans cesse, pour exprimer les nouvelles structures et les nouvelles conjonctures, n'est pas nécessairement passive. L'historien exprime et fabrique son époque, dans son état et son devenir : telle fut la fonction sociale de ceux dont nous parle Gagnon ; de même l'historien de l'histoire : il construit l'image de notre représentation du passé et, partant, celle de l'avenir. Ou devrait le faire.

Au fond, comme la plupart des travaux des historiens actuels, l'ouvrage de Gagnon n'est pas assez sociologique pour être de la sociologie et trop sociologique pour être de l'histoire. Il reflète en cela toute la culture actuelle qui s'enlise dans une scientificité qui témoigne de la manière dont nous souffrons du poids des déterminismes qui nous submergent, et qui encourage tout à la fois l'impuissance où nous sommes d'utiliser la connaissance des déterminations que nous procure la science pour les maîtriser et créer une histoire selon nos vœux. Plus profondément, cette culture prolifère dans le vide où nous plonge notre désespoir collectif. L'homme occidental est un apprenti-sorcier qui n'est que trop conscient d'avoir conduit l'humanité au bord de l'abîme. Il est à la fois paradoxal et symptomatique qu'au moment où nous découvrons que chaque époque construit son histoire en fonction de sa situation dans le temps, il ne se trouve plus personne pour nous en construire une qui nous dessine un avenir.

Guy MASSICOTTE

*Bureau de recherche et développement,  
Université du Québec à Rimouski.*

Fernand HARVEY, *Révolution industrielle et travailleurs*, Montréal, Boréal Express, 1978, 350p.

Le mouvement ouvrier québécois n'a conservé ni la mémoire de ses luttes, ni des archives qui permettraient à l'historien d'en dessiner les contours exacts. Aborder le XIX<sup>e</sup> siècle n'est donc pas un exercice facile pour celui qui prétend rendre compte des effets de la révolution industrielle sur les travailleurs. Les sources n'émanent jamais directement des organisations ouvrières elles-mêmes, mais d'enquêtes étatiques ou de philanthropes éclairés.

Dans son ouvrage, *Jean-Baptiste Gagnepetit ou les travailleurs montréalais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle* (Montréal, L'Aurore, 1975), Jean DE BONVILLE s'inquiétait déjà de telles lacunes mais suggérait astucieusement d'aller chercher aux États-Unis, dans les archives des Chevaliers du travail, par exemple, les précieux renseignements qui nous permettraient de reconstituer les épisodes québécois du mouvement nord-américain des travailleurs. Fernand Harvey pour sa part a plutôt choisi d'exploiter systématiquement les travaux d'une enquête menée par l'État canadien sur ses travailleurs. Il s'agit évidemment de la célèbre Commission royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail mise en orbite par l'Honorable MacDonald en 1886.

Richard DESROSIERS et Denis HÉROUX dans *Le travailleur québécois et le syndicalisme* (Les presses de l'Université du Québec, 1973) ont pourtant souligné le caractère tronqué des témoignages effectués devant ladite Commission. En effet, celle-ci commence ses travaux à Toronto en 1887 et adopte alors un ton antisindical si évident que de nombreux ouvriers refusent tout simplement de s'y présenter. En 1888, quand les commissaires se déplacent à Montréal, un discrédit certain plane déjà au-dessus de leur tête.

Cette Commission, Harvey le décrit en détails, est complètement façonnée par l'*establishment* du Parti conservateur. Son but est clair : canaliser le débat sur la condition ouvrière et le diriger vers les marécages sans fond des recommandations destinées à Sa Très Gracieuse Majesté, en l'occurrence la Reine Victoria. Harvey s'attarde ainsi beaucoup trop longtemps sur les rapports distincts des deux groupes de commissaires dont les divergences n'apparaissent finalement pas très significatives. En effet, aucun acte gouvernemental, aucune législation ne viendra rendre justice aux revendications ouvrières filtrées par les commissaires. Le Parlement d'Ottawa, dans cette période, ne songe qu'à satisfaire les partisans de l'antisindicalisme, au premier rang desquels figure la bourgeoisie provinciale de la ville de Québec (loi contre les débardeurs votée en 1887 et punissant de trois mois de travaux forcés les personnes qui s'opposeraient au « travail libre » sur les bateaux).

Personnage central de la Commission, le journaliste Helbronner, associé aux Chevaliers du travail tout en étant membre actif de la Chambre de commerce de Montréal, s'inscrit dans une longue tradition populiste dont on retrouve les continuateurs au XX<sup>e</sup> siècle avec Antonio Barrette, le ministre du travail syndiqué ou avec Jean Marchand, le syndicaliste ministré.

Le matériel analysé par Fernand Harvey ne nous permet donc pas de saisir de l'intérieur le « vécu » (terme à la mode) de la classe ouvrière mais en donne l'imagerie bourgeoise classique de masse souffrante aux réactions parfois dangereuses et donc condamnables. Helbronner, qui anime les débats de la Commission, fait ainsi sa carrière sur la défense des ouvriers, étant entendu que ceux-ci ne devront jamais se faire justice eux-mêmes mais rechercher les bonnes grâces du Parti conservateur qui, à l'époque, n'était même pas « progressiste ».

Si l'étude de cette Commission constitue un excellent sujet de thèse doctorale, son importance historique intrinsèque ne doit pas être surévaluée. Il s'agit en effet d'expliquer la Commission par son contexte et non à rechercher le mouvement social réel à travers la Commission. Ainsi, l'ouvrage de Harvey ne rend pas compte des secteurs où la révolution technologique crée de nouvelles industries (exemple : le matériel roulant et les raffineries de sucre qui emploient, en 1891, 3 596 travailleurs dans quatre entreprises à Montréal). Plus que de révolution industrielle, on devrait alors parler de révolution technologique fondée sur l'électricité et les produits chimiques. Ces changements constituent le principal sujet des préoccupations de l'époque des grandes expositions universelles fondées sur les progrès de la technologie.

Ainsi Harvey, de manière par trop rapide, conclut à l'inexistence de radicalisme prolétarien à Montréal en soulignant l'aspect timide et réformiste des idées de Jules Helbronner, un sympathisant conservateur. Pourtant, Powderly, le grand maître ouvrier des Chevaliers du travail déclare, en 1886, que les ouvriers canadiens-français sont beaucoup plus radicaux que leurs confrères anglophones. (Charles LIPTON, *Trade-Union Movement in Canada*, 1968, p. 69.)

Le matériel historique actuellement disponible, aussi bien de par sa nature que par sa faible ampleur, ne permet pas de justifier les conclusions de Fernand Harvey. Ceci, d'autant plus que de nombreux indices contraires apparaissent au cours de la période 1880-1895 : les premières grèves industrielles modernes (Montreal Rolling Mills en 1887) et l'intervention de l'armée canadienne explicitement formée pour intervenir contre les menaces de subversion communiste. (Trois ouvriers sont tués en 1891 à la Montreal Cotton de Valleyfield.)

Comparée à l'Amérique du Nord, l'Europe de l'époque apparaît comme un bastion de conservatisme et de stabilité sociale. La Deuxième Internationale, formée à Paris en 1889, déclare alors s'inspirer des luttes ouvrières nord-américaines (le 1<sup>er</sup> mai vient de là) et, de fait, les gigantesques vagues de grèves de 1886 (que Harvey ne mentionne même pas) inquiètent les possédants des deux côtés du 49<sup>e</sup> parallèle.

Fernand Harvey avait pourtant fait référence au contexte nord-américain dans un excellent article paru en 1973 et concernant les Chevaliers du travail au Québec (dans : *Aspects historiques du mouvement ouvrier au Québec*, Boréal Express, pp. 33-118). Son dernier ouvrage marque donc un recul que ne compensent pas les remarques intéressantes qui portent sur l'organisation du travail et

les problèmes de l'enseignement technique. Son étude, à mi-chemin entre l'analyse historique et l'application d'un modèle sociologique (Touraine), manque ainsi de cohérence et de conviction. L'ouvrage de Jean de Bonville reste encore la plus exacte description de la classe ouvrière québécoise de cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle.

Charles HALARY

*Département de sociologie,  
Université Laval.*

Robert PARISÉ, *Le fondateur du syndicalisme catholique au Québec, M<sup>sr</sup> Eugène Lapointe. Sa pensée et son action syndicales*, Montréal, Les presses de l'Université du Québec, 1978, 80p.

C'est un homme d'un grand esprit d'innovation que M<sup>sr</sup> Lapointe, le fondateur du premier syndicat catholique en Amérique du Nord. De retour d'un séjour d'études en Europe, il fonde en 1907 la Fédération ouvrière de Chicoutimi, organisation œuvrant en milieu ouvrier et qui, selon les vœux de son fondateur, devait coiffer des mutuelles, des coopératives, des caisses d'économie et des syndicats professionnels. Les objectifs qu'il avait donnés à la Fédération en font non seulement le fondateur du syndicalisme catholique, mais le père de l'action catholique au Québec. Le vaste projet qu'il avait élaboré à Chicoutimi sera repris et poursuivi par la suite dans la plupart des diocèses de la province. Il illustre mieux que quiconque l'intérêt que porte au tournant du siècle une génération de jeunes clercs pour un nouveau champ d'action, le catholicisme social.

Nul ne contestera donc l'à-propos d'écrire une biographie d'un homme qui, en plus, sera par la suite mêlé, par son action et ses écrits, au syndicalisme catholique de sa région et de sa province. Malheureusement, l'étude de Robert Parisé déçoit énormément. Le volume de 76 pages n'en comporte en fait qu'environ 30 écrites de la main de l'auteur, car le texte est truffé de longues citations et de documents auxquels il a ajouté — on se demande pourquoi — un chapitre (chronologie) sur la Fédération de la pulpe et du papier (C.T.C.C.). À peu de choses près, l'auteur n'a rien apporté de neuf que n'ait relaté un article publié dans *Relations industrielles* en 1962, par Michel TÊTU, sur la Fédération mise sur pied par M<sup>sr</sup> Lapointe. Du matériel consulté par l'auteur, pour l'essentiel, nous dit-il, tiré de « l'abondante documentation inédite des archives de la Société historique du Saguenay », il n'y avait pas matière à un bon article de revue.

Jacques ROUILLARD

*Département d'histoire,  
Université de Montréal.*

Jean-Pierre GOSSELIN et Denis MONIÈRE, *Le trust de la foi*, Montréal, Québec/Amérique, 1978, 166p.

Voilà un ouvrage qui ne laissera personne indifférent. De ce point de vue, les auteurs ont sans aucun doute atteint un de leurs objectifs. Quant à nous, tout au long de notre lecture et devant une suite d'affirmations, sinon trop absolues, du moins sans nuances, nous nous sommes souvent demandé s'il ne s'agissait pas d'un simple travail de vulgarisation auquel on aurait voulu donner, à certains moments (chapitres 5 et 7), des airs de science. Non moins souvent revenait à notre mémoire la réflexion méthodologique proposée par Émile Durkheim à l'Union des libres penseurs et des libres croyants de Paris, lorsque, pendant l'hiver 1913-1914, il présentait son dernier livre *Les*